

Disponible
ici !

CULOTTES & CUPS

Remboursées à **100 %***



Culottes flux régulier & abondant

Du XXS au 3XL

Cups

4 tailles

Qui a le droit ?

100 %*

Moins de 26 ans

60 % Assurance maladie

100 %*

Avec la C2S, à tout âge

Assurance maladie

* **Moins de 26 ans** : 60 % Assurance maladie, les 40 % restants (ticket modérateur) sont remboursés par les complémentaires santé « contrats responsables », selon votre contrat. **C2S** : 100 % Assurance maladie, sans limite d'âge. Culottes et coupes menstruelles référencées, délivrées en pharmacie sur présentation de la carte Vitale, 2 produits maximum par 12 mois de date à date. Article L. 162-59 du Code de la sécurité sociale (décret n° 2026-288). Pas de remboursement : 26 ans et plus sans C2S, bénéficiaires de l'AME.